



# La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 355

27 avril 2012



## Bougeons!

### Sur le front contre la hausse

Tout le mouvement de grève étudiant québécois — à l'instar de ses représentantEs et de ses porte-parole — impressionne par son intelligence et surprend par ses stratégies. Alors que le conflit qui l'oppose au gouvernement se corse, les associations font preuve d'une solidarité redoutable et les actions, spontanées ou non, se multiplient. De partout, les appuis convergent. « La grève est étudiante, la lutte est populaire ! » n'est plus un simple slogan. Le Québec n'avait pas vibré au rythme d'une mobilisation aussi intense depuis longtemps.

La lutte des étudiantEs force l'admiration. Même celle de Riccardo Petrella, politologue et économiste de renom, qui reconnaît la « leçon formidable » qu'ils sont en train de donner au monde entier. Certes, c'est une lutte contre la hausse des droits de scolarité, mais c'en est aussi une contre les inégalités et l'appauvrissement, pour le droit à l'éducation et la gratuité scolaire, la justice et la démocratie. Dans la courte allocution de Petrella, le message à retenir : « Restez uniEs. Vous gagnerez ».



À voir au [http://www.youtube.com/watch?v=wCW-\\_mJIM\\_o](http://www.youtube.com/watch?v=wCW-_mJIM_o).

## Carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés

### Les préjugés, c'est assez!

Dans son histoire, le Collectif a souvent convoqué des « carrefours de savoirs » pour développer ses analyses. Il s'agit de « croiser les savoirs » de personnes en situation de pauvreté et de personnes non en situation de pauvreté : grâce à ces différences, on construit de nouveaux savoirs à propos de la pauvreté. Le carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés est composé de 14 personnes en provenance de Québec et de Chaudière-Appalaches. Ses réflexions sont ramenées aux rencontres du Collectif, au comité exécutif, ainsi qu'au comité AVEC qui en fait le suivi. La réflexion circule et s'enrichit en faisant boule de neige... et sans fondre au soleil! Dans l'histoire du Collectif, les carrefours de savoir ont souvent été à la charnière de nouvelles étapes, par leurs contributions majeures en termes de vision et de pistes d'action.

Le carrefour de savoirs sur la lutte aux préjugés est en marche depuis le mois de janvier dernier. Les animations exploratoires que le Collectif a faites à travers le Québec l'an dernier ont nettement indiqué un intérêt pour approfondir la question des préjugés sous l'angle de la lutte. Car les préjugés sont coriaces, et leurs effets sont dévastateurs. On veut donc trouver des moyens de les combattre plus efficacement. Voici quelques-unes des réflexions que le carrefour a développées au cours des derniers mois.



### Les méfaits des préjugés

Les préjugés ont des effets sur les personnes et des effets collectifs. Du côté des personnes qui les subissent, l'analyse montre que les préjugés entravent leurs projets et bloquent leur développement personnel. Ils diminuent les possibilités de choix des personnes, leur enlèvent leur crédibilité et les infantilisent. Les préjugés réduisent leurs revendications au silence et font obstacle au changement social.

Et quels sont les effets des préjugés du côté de ceux qui les véhiculent? Ici, les préjugés sont au contraire une source de valorisation et ils créent des rapports de supériorité et même

d'autorité sur les autres. Ils permettent de se sentir au-dessus, tant qu'il y en a d'autres plus bas. Ils servent à justifier la richesse et les inégalités. Socialement, ils sont un instrument d'oppression en justifiant les décisions politiques appauvrissantes.

Donc les préjugés contre les personnes pauvres ont une fonction sociale, celle de donner une vision du monde qui protège les intérêts de ceux qui ont plus par rapport à ceux qui ont moins. Ce qu'une participante du carrefour a résumé en disant : « Les lunettes et la poche! », les lunettes étant la vision des personnes et la poche étant leurs possessions et leurs intérêts.

### Lutter contre les préjugés

Pour lutter avec succès contre les préjugés, il faut mener la lutte sur plusieurs plans à la fois. C'est ce qu'on a trouvé quand on a regardé comment certains préjugés ont reculé au Québec, par exemple en ce qui concerne l'homosexualité ou par rapport à l'avortement. Si les mentalités ont changé, c'est parce qu'il y a

(suite en page 3...)

# COLÈRE GÉNÉRALE



Contre le  
gouvernement  
libéral!

## MANIF-ACTION

devant le Conseil général  
du Parti libéral du Québec

**Vendredi 4 mai à 18h**

Rassemblement sur la rue Sherbrooke,  
au coin Mansfield. Métro McGill

**Contre** la tarification  
des services publics.  
**Pour** la redistribution  
de notre richesse!

Organisée par la Coalition  
opposée à la tarification et à la  
privatisation des services  
publics

Infos: [www.nonauxhausses.org](http://www.nonauxhausses.org)  
[info@nonauxhausses.org](mailto:info@nonauxhausses.org)



(...suite de la page 1)

plusieurs facteurs qui ont agi en même temps : le système de santé s'est laïcisé, les médias se sont emparés de l'histoire de Chantal Daigle, les journées de la fierté gaie ont rallié énormément de gens très connus, des mouvements sociaux se sont engagés dans la cause (groupes de femmes, groupes de défense des droits). C'est donc une lutte multidimensionnelle, où il faut informer et sensibiliser, mais aussi mobiliser, médiatiser et transformer les structures sociales.

### Déconstruire les préjugés...

On sait que les préjugés font du mal aux personnes, divisent la société et limitent la

solidarité. Beaucoup affirment que les préjugés viennent de l'ignorance. Par conséquent, il faudrait déconstruire les préjugés, informer, faire connaître la réalité de la pauvreté. L'objectif est de provoquer un déclic qui va faire changer la vision des gens.

### ... et construire un « nous »

Mais quand on considère la fonction sociale des préjugés, on peut être amenés à renverser les choses. Si les préjugés créent la division sociale, l'inverse est aussi vrai : la division sociale crée les préjugés. Dans ce cas, un moyen nécessaire pour combattre les préjugés serait de construire des espaces où le « nous »

n'est pas fragmenté, des espaces d'expérience de la solidarité.

Ça ajoute toute une série de questions à celles qu'on a déjà : comment faire ça, comment construire ces espaces, par quelles voies ? Jusqu'où peut-on faire reculer les frontières ? Que vient faire la question du pouvoir là-dedans ?

C'est un grand chantier de travail. Déjà, pas mal de groupes travaillent sur les préjugés au Québec. Faites connaître vos questions, vos trouvailles, vos pistes d'action. *La Soupe au caillou* se propose de présenter périodiquement de nouveaux éléments de réflexion : ça peut aussi venir de vous ! C'est ensemble que nous pouvons vaincre les préjugés.

## Coalition pour l'accessibilité aux services des centres locaux d'emploi (CASC) En mode action pour l'humanisation des services

La Coalition pour l'accessibilité aux services des centres locaux d'emploi, la CASC, existe depuis l'automne 2004. Si elle est née dans la région montréalaise, elle a rapidement pris de l'ampleur par l'arrivée d'associations et de regroupements travaillant à la grandeur du Québec. Officiellement redémarrée en 2009, son mandat a toujours tourné autour de la nécessité d'humaniser les services et de respecter les droits des personnes à l'aide sociale. Le 11 avril dernier, la CASC tenait une assemblée publique face à de nouvelles compressions dans les centres locaux d'emploi (CLE) qu'elle qualifie « d'invisibles » : invisibles parce que personne n'en parle, invisibles parce qu'elles sont le résultat de la réorganisation et de l'informatisation des services, et non pas de coupes directes. Bien qu'invisibles, elles mettent à mal les droits fondamentaux reconnus dans notre société.

### Des histoires d'horreur

La CASC, dont les membres représentent aujourd'hui tout près de 600 groupes

communautaires, a réalisé un sondage sur les impacts de la réduction des services dans les centres locaux d'emploi. Il révèle de nombreuses histoires d'horreur, surtout pour les personnes à l'aide sociale, mais aussi pour les groupes qui les soutiennent. Il est de plus en plus difficile d'obtenir des prestations. Les demandes de documents sont de plus en plus compliquées. Les médecins, quand ils sont accessibles, comprennent de moins en moins les conséquences de leur rapport médical sur le sort des personnes prestataires. Les agents responsables de dossiers sont plus difficiles à rejoindre. L'information n'est pas toujours exacte; parfois, elle est même incompréhensible. Les erreurs de bonne foi, qui ne peuvent pas être corrigées à temps, entraînent des coupes sur les chèques.

Bref, beaucoup d'obstacles peuvent décourager les demandeurEs et faire en sorte que plusieurs abandonnent tout simplement leurs démarches pour obtenir l'aide de dernier recours dont ils ont tant besoin. Sans parler des groupes communautaires qui passent de plus en plus de temps à accompagner ces personnes et donc,

en passent de moins en moins à défendre les droits collectifs.

### Des actions à venir

La CASC, qui a toujours porté des revendications sur le plan administratif pour favoriser l'accès aux services, tend aussi à mettre de l'avant des demandes politiques afin d'en arriver à une humanisation plus grande et à l'accès, non pas seulement aux services, mais bien aux droits reconnus. Ses défis sont de taille : contre des compressions « invisibles », elle veut se faire voir et entendre davantage, et ce, partout au Québec. Elle veut aussi faire de ces injustices peu couvertes des enjeux concrets tout en s'adressant aux acteurs et actrices, institutionnelles ou professionnelles, afin de faire connaître les réalités que vivent les personnes au sein des CLE. Voilà pourquoi elle passera à un mode action d'une plus grande ampleur. Surveillez-la, particulièrement à l'automne prochain. D'ici là, pour en savoir davantage ou pour s'impliquer, il est possible de contacter les organisations qui la font vivre à [info@coalition-cascquebec.org](mailto:info@coalition-cascquebec.org).



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)